

RAIL, ROUTES, AÉROPORTS, PRIVATISER C'EST VOLER !

C'est la première fois qu'on a l'occasion de voter dans un référendum d'initiative partagé. Au-delà de la question du contrôle d'Aéroports de Paris, c'est bien sûr le principe de la maîtrise des services publics et des biens communs qui est en jeu avec en toile de fond la question du climat.

Cette privatisation doit être arrêtée parce que :

C'est le contrôle d'un bien commun qui est en question, au même titre que les autoroutes, le ferroviaire, les ports ou les barrages électriques. Cette idée de contrôle public et démocratique se heurte de plein fouet à la politique de nos gouvernements depuis au moins trois décennies : La stratégie de «l'Etat actionnaire» qui se comporte avec toute la cupidité d'un... actionnaire.

Santé, éducation, transports, communications, énergie, etc... On est bien sur deux visions incompatibles de la société, celle qui met l'intérêt général sous la coupe des marchés financiers et de l'actionariat et celle qui vise à maintenir la satisfaction des besoins sociaux sous contrôle public et démocratique. Il est temps de choisir son camp.



**AÉROPORTS DE PARIS
PRIVATISER,
C'EST VOLER**

Un projet inepte et lourd de conséquences :

D'un point de vue économique, le manque à gagner serait considérable, 173 millions d'€ de dividendes l'année dernière et des prévisions à la hausse pour les années à venir. La concession d'AdP serait cédée pour 70 ans avec une option de rachat par les contribuables pour y mettre fin ! En terme d'arnaque, la gueule de bois de la privatisation des autoroutes est loin d'être passée et on nous remettrait ça !

**A nous de décider !
Contre la privatisation
d'Aéroports de Paris :
Je signe pour le Référendum.
<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>**

Soutenir le référendum, c'est pas compliqué :

Muni d'une pièce d'identité se connecter sur :

Cliquer sur le lien de la rubrique «Déposer un soutien» et se laisser guider en faisant bien attention à la saisie des renseignements demandés, accents, majuscules, etc...

Il est aussi possible de voter dans les mairies répertoriées sur le site <https://www.adprip.fr/>

Plus vite on atteindra le million, plus fort on fera monter la pression sur le pouvoir !

Coordination nationale contre la privatisation d'ADP : privatisercestvoler@gmail.com

Automne 2019